

DECRET N° 2005-048 DU 02 FEVRIER 2005

Autorisant Madame Mètogbé Joëlle
AMAGBEGNON épouse PANGRACOVA à
renoncer à la nationalité béninoise.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2004-094 du 24 février 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine ;
- Vu** la requête de Madame Mètogbé Joëlle AMAGBEGNON épouse PANGRACOVA et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 janvier 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame Mètogbé Joëlle AMAGBEGNON épouse PANGRACOVA, de nationalité béninoise, née à Allada (République du Bénin) le 12 avril 1968, fille de Maxime AMAGBEGNON et de Valerie SALANON, est autorisée à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature, sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par la nommée Mètogbé Joëlle AMAGBEGNON épouse PANGRACOVA, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication, sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressée.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 Février 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et
des Droits de l'Homme,

Rogatien BIAOU

Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 - CS 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 - AUTRES
MINISTERES 18 – AMBASSADE DU BENIN/ALLEMAGNE 4 – JORB 1 –
DACP/MJLDH 6 – S.G.E.G.-CONB 2 DCCT 2 – UAC-ENAM – FADESP 3 -
UNIPAR -FSD 2 – INTERESSEE 1 JO 1 .-